**Embargo : 26.08.24, 00h00**

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

**Ensemble contre les infractions sexuelles en ligne envers les enfants et les jeunes**

**Berne, 26 août 2024** – Les chiffres sont éloquents. En Suisse, un jeune sur deux déclare avoir déjà subi au moins une fois du harcèlement sexuel en ligne (étude JAMES 2022). Il ne faut en moyenne que trois minutes pour qu’un·e enfant subisse des avances clairement sexuelles sur des forums de discussion ou de jeux vidéo. La statistique policière de la criminalité actuelle montre aussi que 85% des victimes d’infractions sexuelles en ligne avaient moins de 20 ans. Ces chiffres alarmants soulignent la nécessité d’informer et de prévenir les infractions sexuelles en ligne.

**C’est là qu’intervient une campagne de sensibilisation**

Afin de contrer ces évolutions inquiétantes, Protection de l’enfance Suisse lance en collaboration avec la plateforme nationale « Jeunes et médias » de l’Office fédéral des assurances sociales (OFAS), la Prévention Suisse de la Criminalité PSC et les corps de la police cantonale et municipale, la police fédéral fedpol, le Réseau de soutien aux enquêtes de lutte contre la criminalité numérique (NEDIK), ainsi qu’avec le soutien de Sunrise, Salt, APG|SGA, la Fondation Guido Fluri et d’autres partenaires une vaste campagne contre les infractions sexuelles en ligne envers les enfants et les jeunes. « Ce que tu partages en ligne, tu le partages avec tout le monde. Protège ce qui est important pour toi ! ». C’est sous ce slogan que les acteurs impliqués s’engagent ensemble pour garantir que les enfants et les jeunes soient protégés contre la violence sexuelle en ligne.

La campagne de sensibilisation et les mesures qui y sont associées ont été conçues pour une période de trois ans. Les infractions sexuelles en ligne qui seront abordées et le contenu de la campagne seront décidés chaque année en fonction des thèmes pertinents dans le contexte du moment. En 2024, l’accent sera mis sur le thème de la « sextorsion », avec notamment un focus sur l’intelligence artificielle (IA) et le partage irréfléchi d’informations personnelles sur Internet.

Au cœur de la campagne de cette année, une vidéo montre comment on peut perdre le contrôle des images une fois partagées. Une photo informera clairement, sans culpabiliser, sur les dangers d’un partage impulsif.

**Qu’est-ce que la sextorsion ? Son fonctionnement et les mesures de protection**

La sextorsion, c’est le fait de détourner des photos et des vidéos intimes pour faire pression sur quelqu’un. Cette infraction peut démarrer de différentes manières et s’étendre sur des périodes variables. Par exemple, les auteur·e·s obtiennent avec des photos d’enfants partagées par les parents (sharenting) du matériel pour les faire chanter ; dans d’autres cas, les images initialement partagées de manière consensuelle par sexting sont détournées. Il s’agit parfois d’adultes qui se font passer pour des jeunes en ligne et approchent des mineur·e·s, gagnent leur confiance et exigent ensuite du matériel explicitement sexuel (pédopiégeage). La récente possibilité d’utiliser l’intelligence artificielle pour transformer facilement et rapidement des images inoffensives du quotidien en images sexuellement explicites ne fait qu’aggraver la problématique.

Le service de signalement [clickandstop.ch](https://www.clickandstop.ch/fr/page-daccueil-1.html) (un projet commun entre Protection de l’enfance Suisse et la Fondation Guido Fluri) constate également que les adolescent·e·s en Suisse sont de plus en plus touché·e·s par la sextorsion. Il a enregistré l’an dernier une augmentation des demandes de renseignements liées à la sextorsion qui représentaient près de la moitié des entretiens de conseil.

La campagne ne vise pas « uniquement » à sensibiliser le public. Informer et présenter des stratégies de protection est tout aussi important. L’objectif est de mieux préparer les parents et les enfants et d’apprendre les comportements qui offrent une protection en ligne – avant que quelque chose n’arrive.

Film de la campagne et matériel d'accompagnement [ici](https://www.kinderschutz.ch/fr/themes/violence-sexuelle/developpement-sexuel-et-violences-sexuelles-numeriques/violence-sexuelle-numerique/sextorsion/video-de-la-campagne).

Plus d'informations sur le thème infractions sexuelles en ligne [ici](https://www.kinderschutz.ch/fr/themes/violence-sexuelle/developpement-sexuel-et-violences-sexuelles-numeriques/violence-sexuelle-numerique).

**Contact**
Kinderschutz Schweiz

Protection de l’enfance Suisse
Protezione dell’infanzia Svizzera

Schlösslistrasse 9a | 3008 Berne

Tamara Parham, directrice de la communication et des partenariats / membre de la direction

+41 76 392 13 27
tamara.parham@kinderschutz.ch

www.kinderschutz.ch/fr
www.facebook.com/protectionenfancesuisse

www.instagram.com/protectionenfancesuisse

**Protection de l’enfance Suisse** est une fondation indépendante de droit privé, active dans l’ensemble de la Suisse. En tant qu’organisation d’utilité publique, nous nous employons à permettre à tous les enfants vivant en Suisse de grandir dans la dignité, en bénéficiant d’une protection au sens de la Convention de l’ONU relative aux droits de l’enfant. Pour atteindre ces visées, nous fondons notre travail sur des bases scientifiques solides et intervenons de manière systématique au moyen d’offres de prévention, d’un travail politique et de campagnes de sensibilisation. Protection de l’enfance Suisse s’adresse aux professionnels et aux éducateurs, à des acteurs politiques, des organisations publiques et privées ainsi qu’au grand public en Suisse. Afin de financer notre travail, nous organisons des actions ciblées de collectes de fonds auprès de particuliers, d’entreprises, de fondations et d’institutions publiques.